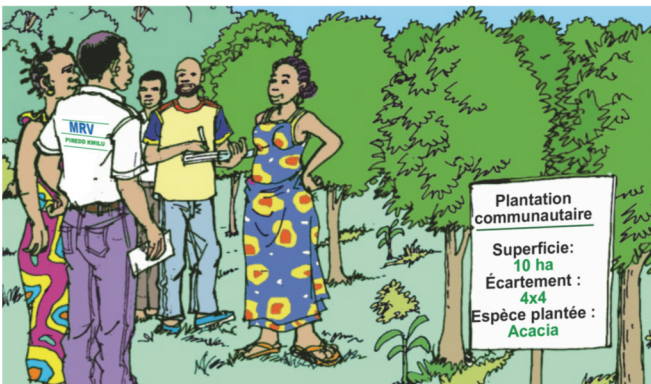


MESSAGES CLES POUR LES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX EN AGROFORESTERIE



La Stratégie Cadre Nationale REDD+ envisage de mettre en place un système de paiement pour services environnementaux (PSE), à travers lequel des individus et des communautés peuvent être rémunérés en échange de certaines pratiques favorables à la forêt. Le PIREDD Kwilu fournit aux villageois et aux concessionnaires participants un PSE pour leurs activités environnementales notamment l'agroforesterie y compris le reboisement. Le PSE sera payé en vérifiant, étape par étape, l'avancement des activités environnementales sur la base des critères décrits dans un mémorandum signé par le CLD ou le concessionnaire et le Projet.

Les étapes à suivre sont les suivantes dans le cas des villages et les montants à payer sont définis pour chaque étape et le paiement se fait après la vérification sur terrain du résultat de chaque étape avec un PV de constat.



MECANISME DE GESTION DES PLAINTES

Le PIREDD- KWILU très consciencieux sur les éventuelles difficultés et des désaccords qui peuvent survenir lors de la mise en œuvre des activités a décidé d'élaborer et de mettre en œuvre son mécanisme de gestion des plaintes afin de lui permettre d'être à l'écoute des communautés locales dans les différentes zones du projet ou ses activités sont actives.



Le traitement des plaintes est fait d'une manière très transparente et juste. Ce mécanisme est non seulement conçu pour traiter des plaintes et recours mais également c'est une porte ouverte que le projet met à la disposition du public pour accéder au projet en cas de suggestion et amélioration de ses activités. Plusieurs voies d'entrée sont mises en place par le projet afin de rendre le processus de gestion plus transparente et promouvoir un climat de paix et de collaboration entre le projet et les communautés bénéficiaires.



MEDD
Ministère de
l'Environnement et
Développement Durable

République Démocratique du Congo



Province du Kwilu



FONAREDD

CAFI
Initiative pour la
Forêt de l'Afrique
Centrale.



PIREDD KWILU Programme Intégré REDD+ dans la Province du Kwilu par Co-financement de la CAFI et la JICA

Contexte

La République Démocratique du Congo (RDC) est engagée dans le processus de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD+) depuis 2009. Le Gouvernement a validé en novembre 2012 la Stratégie Cadre nationale REDD+. La Stratégie REDD+ promeut une gestion et une utilisation durables des terres en vue de lutter de façon intégrée contre divers moteurs de la déforestation et de stabiliser le couvert forestier, tout en assurant la croissance économique, l'augmentation des revenus des populations et l'amélioration de leurs conditions de vie, en particulier celle des plus pauvres et vulnérables.

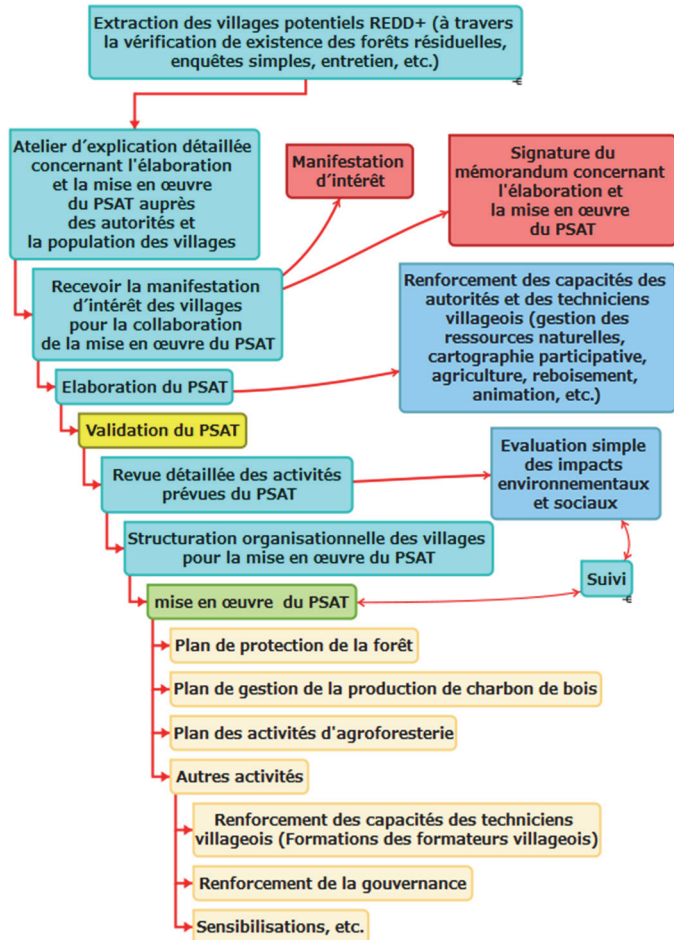
Les programmes intégrés visent à intégrer les sept piliers de la stratégie sur chacun des espaces provinciaux, à savoir l'aménagement du territoire, la sécurisation foncière, l'exploitation agricole et forestière durable, la compensation des effets négatifs de la mine et de l'exploitation forestière, la maîtrise de la croissance démographique.

Le présent programme est mis en œuvre en partenariat entre le gouvernement provincial du Kwilu et la JICA, avec le fonds CAFI investi par le biais du FONAREDD et le fonds JICA.

CAFI : Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale
FONAREDD : Fonds National REDD+
JICA : Agence Japonaise de Coopération International



Procédure des activités des villages

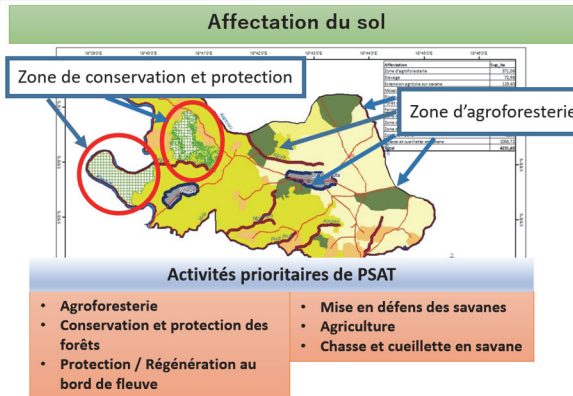


Plan Simple d'Aménagement du Territoire des terroirs villageois

Plan Simple d'Aménagement du Territoire (PSAT) : est un outil de planification stratégique qui permet à une communauté d'assurer une meilleure affectation des terres pour une utilisation rationnelle et durable de ses ressources naturelles, en vue de promouvoir un bien être des communautés.

**Document de référence : GUIDE METHODOLOGIQUE POUR LA REALISATION DU ZONAGE PARTICIPATIF DES TERROIRS VILLAGEOIS*

Les PSAT reflétant la vision des villages sont élaborés par le biais d'un zonage participatif, et les activités sont mises en œuvre par les villages ensemble pour concrétiser cette vision.



Les PSAT sont élaborés en huit étapes, à savoir : (1) mesure des limites des villages, (2) validation des limites villageoises, (3) élaboration de la carte de l'occupation du sol, (4) élaboration de la carte de tenure foncière, (5) élaboration de la carte d'affectation du sol, (6) élaboration du plan d'aménagement du territoire et son approbation par les villageois, (7) finalisation du plan et (8) validation du plan.



étape (3)



étape (8)

MESSAGES CLES POUR LA STRUCTURATION EN CLD

Le comité Local de développement (CLD) est une association des villageois sans but lucratif ayant pour mission de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux dans une démarche commune tournée vers l'action qui favorise le développement de la communauté selon la Loi n° 004/2001.

Plus concrètement, dans le cadre du PIREDD Kwilu, cette démarche commune permettra d'améliorer les conditions de vie des populations locales, tout en assurant la conservation et la protection des ressources environnementales au moyen de la mise en œuvre des activités du PIREDD Kwilu.



Le CLD a des rôles suivants :

- Identifier les problèmes liés au développement de village ;
- Elaborer un plan de développement au niveau villageois tel que plan simple d'aménagement du territoire au niveau villageois ;
- Améliorer les conditions de vie des villageois non pas par l'exploitation anarchique des ressources naturelles, forestières en particulier mais par des activités alternatives comme l'agroforesterie ;
- Aider les membres à s'organiser pour son autonomie financière ;
- Gérer les conflits entre ses membres et les tiers.

